

Chapitre 11: inégalités et justice sociale

Introduction : distinguer différence et inégalités. Toute société est « plus ou moins » différenciée. Une hiérarchie repose sur des jugements « collectifs » de valeurs. *Une inégalité est une différence qui se traduit en termes d'avantage et de désavantage et qui fonde ainsi une hiérarchie.* Différents types d'inégalités : économiques, sociales, culturelles... en partie cumulables.

I. Peut- on accepter les inégalités en démocratie ?

1. Expliquer les inégalités

Des explications multiples qui font « perdre leur sens aux inégalités »...

Des causes multiples **P292** : les inégalités H/F en matière de rémunération porte en large partie sur une simple discrimination

1. Place dans le processus de production
 2. Héritage des capitaux : éco/culture /social que l'école ne compense pas
 - 3 . Genre, génération, lieu d'habitation, ...
- Par ailleurs , ces inégalités ont tendance à se cumuler :

Thèse de Bourdieu + homogamie + tendance à la faible mixité sociale en France

Une difficile interprétation des inégalités car elles ont plusieurs origines.

Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon : « *Le nouvel âge des inégalités* »

- Inégalités structurelles : inégalités de revenu ou de patrimoine
- Inégalités dynamiques : inégalités "nouvelles" liées aux mutations sociales récentes (crise de la protection sociale, durcissement des conditions d'accès à l'emploi et au logement, émergence de « nouvelles identités ») qui découpent l'ancien paysage des inégalités en fonction de nouvelles lignes de fractures.

Ainsi, on était mieux doté si l'on était cadre qu'ouvrier dans l'"ancienne version " des inégalités. Le développement de l'emploi précaire pose le problème autrement. Un cadre de 30 ans, embauché en contrat à durée déterminé est-il mieux loti qu'un ouvrier de 55 ans en contrat à durée indéterminé...? Pour le revenu et la position hiérarchique, on peut toujours répondre "oui". Mais la dégradation des conditions d'embauche rendent l'accès au logement plus difficile, l'emprunt moins accessible, les perspectives d'avenir plus incertaines (avoir des enfants ou pas...?) même pour un cadre.... Bref ces nouvelles transformations affectent le paysage des inégalités et les rendent plus difficiles à interpréter : il faut alors examiner de **nouveaux facteurs de différenciations sociales** : inégalités générationnelles, inégalités spatiales, inégalités selon la nationalité et l'origine ethnique, etc.

Donner un "sens " aux inégalités devient alors plus difficile. Quel sens donner à l'inégalité ? Etre né au mauvais moment ? (rôle du politique ?)

2. L'inégalité est-elle compatible avec les principes de la démocratie ?

L'idéal égalitaire : la justice sociale n'est pas forcément l'égalité. Il faut définir la notion d'égalité et de démocratie. Pourquoi parler "d'idéal égalitaire" ? D'abord parce que l'égalité n'est jamais pleinement atteinte dans la réalité. Ensuite parce que, malgré tout, elle reste une valeur très partagée, un "idéal" qu'il faut atteindre.

On associe la démocratie à la liberté, notamment la liberté de parole, d'opinion, et la liberté de vote. Or, on doit aussi associer systématiquement la démocratie à l'égalité. Pourquoi ?

- **D'abord parce que la démocratie est elle-même un principe d'égalité.** En effet, la règle démocratique de base (un homme = une voix) est une règle égalitaire, qui dit que, dans le processus de la décision publique, chacun dispose du même pouvoir, du même poids. Les avis individuels se valent et c'est seulement quand une majorité de personnes partage la même opinion qu'ils peuvent la faire prévaloir.
- **Ensuite, parce que le principe égalitaire de la démocratie devient forcément une norme politique.** Quel succès aurait dans une société démocratique une doctrine politique qui accepterait l'inégalité au profit d'une élite ? Comment rassembler une majorité sur un programme politique qui ne promettrait pas au plus grand nombre l'accès à un certain

Bien - être ? Ainsi la démocratie produit une aspiration à l'égalité - même si la définition de celle-ci peut varier.

Il existe différentes formes d'égalité : des droits, des chances, des positions (égalité réelle). Dans nos sociétés démocratiques, on accepte les inégalités de positions (dans une certaine mesure...) mais pas celle des droits ou celle des chances. Il peut par ailleurs y avoir une tension entre l'idéal égalitaire et la liberté individuelle qui est l'autre valeur de la démocratie.

3. Les inégalités peuvent-elles être justes ?

La notion de justice sociale est complexe à définir : ensemble des principes qui définissent la répartition équitable des droits sociaux et des devoirs au sein d'une collectivité, c'est-à-dire une répartition tenant compte de la situation personnelle des individus.

La justice sociale est **une construction morale et politique**. En ce sens, elle est le résultat d'une série de choix collectifs sur ce que doivent être les clefs de répartition entre les membres d'une société. **La justice sociale s'appuie donc sur des principes** comme l'égalité des droits ou l'équité des situations, **principes découlant des valeurs de la société**, pour déterminer les formes de solidarités collectives. La justice sociale représente donc, **à un moment donné**, l'ensemble des choix qui vont régir la définition des droits et devoirs sociaux, et en résultat, les règles sociales de répartition ou de redistribution.

L'égalité peut être injuste. Traiter tout le monde de la même manière sans tenir compte des inégalités initiales, c'est créer de l'inégalité. Exemple.

D'où l'idée de traiter de manière différenciée en tenant compte des inégalités initiales : avantager le désavantagé. C'est choisir l'égalité sur la ligne d'arrivée en acceptant de donner une avance à celui qui court moins vite. Cas des ZEP, de l'admission à sciences PO Paris, de la loi sur la parité... **La discrimination positive.** John Rawls : *une inégalité est juste si elle profite au plus désavantagé*. On n'est plus dans une logique d'égalité mais d'équité : idée de traiter différemment les gens différents de manière à compenser les inégalités de position initiale.

Selon cette notion d'équité, il faudrait repenser les politiques publiques qui visent à promouvoir l'idéal égalitaire : éducation, famille, santé, retraite.... Exemples

Les inégalités peuvent-elles être efficaces?

Pour les libéraux, le marché libre de fonctionner assure une allocation optimale des ressources. Ainsi, le marché légitime les inégalités (les facteurs de production sont rémunérés à l'équilibre selon leur productivité marginale c'est-à-dire pour ce qu'ils apportent à l'économie). Les inégalités permettent la plus grande efficacité économique, la croissance, l'enrichissement de tous. Modifier le jeu du marché, c'est en fausser le mécanisme et induire de l'inefficacité (cf le discours sur l'inefficacité des politiques keynesiennes). Par ailleurs, des inégalités fortes permettent, parce qu'il y a des classes riches, de former une épargne importante ce qui va permettre l'investissement.

Pourtant, les inégalités peuvent freiner la croissance. Si les revenus qui augmentent sont ceux des plus fortunés, il va y avoir une stagnation de la demande car ce sont les catégories les plus pauvres qui ont la propension à consommer la plus forte. Les inégalités devant la réussite scolaire peuvent amener un pays à ne pas produire suffisamment d'élites (c'est le cas de la France dans le domaine scientifique). Les inégalités trop voyantes peuvent mener à des conflits... Tous ces éléments peuvent amoindrir la croissance.

II. Les interventions possibles de l'Etat pour établir davantage de « Justice sociale »?

1. La fiscalité :

La question de l'impôt progressif sur le revenu/TVA/ISF/cotisations sociales. Structures de la fiscalité en France. Homogénéisation européenne ?

2. Redistribution et protection sociale :

Cotisation sociales/prestations sociales,, caisses sociales, retraites par répartition, coût du travail, logique d'assurance/assistance,

3. Services collectifs :

Production de services non-marchands

4. Lutte contre les discriminations :

Discrimination positive, ZEP,